



GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
39100 DOLE
Tél. : 03 84 79 78 4
Fax. : 03 84 79 78 43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

N°DB08/20

AVENANT DE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE MOYEN

Entre,

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole, dont le siège social est situé Place de l'Europe, BP 458 - 39100 DOLE, représentée par son Président, Jean-Pascal FICHERE, Mandaté par le Bureau Communautaire du 25 juin 2020,

Ci-après dénommée « **Grand Dole** »

Et,

La société ABC Téléphonie et Informatique
Dont le siège est fixé
40 rue des frères Chaffanjon - 25000 Besançon
Au capital de **10 000€**
Immatriculée au R.C.S. de, Besançon (25)
sous le numéro **421 881 160**

Représentée par Guillaume METZQUER, Gérant,

Ci-après dénommé « **le Preneur** ».

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 – Prolongation de mise à disposition d'un bureau

Une convention de mise à disposition de moyen N° DB30/19, a été initialement conclue pour une durée de 12 mois non renouvelable pour se terminer le 15/09/2020.

Compte-tenu de l'arrêt total d'activité lié au confinement mis en place par le gouvernement il est accordé au preneur une prolongation exceptionnelle du terme de cette convention pour une durée de 6 mois.

ARTICLE 2 – Durée

En conséquence, le terme du présent avenant est fixé au **15 mars 2021**, à charge pour celle des parties qui voudra mettre fin au présent contrat avant la période sus indiquée de prévenir l'autre par lettre recommandée avec un préavis de 1 mois.

ARTICLE 3 – Redevance

Le preneur devra s'acquitter du forfait mensuel déterminé par la délibération n°GD154/19 du 18 décembre 2019 fixant les tarifs pour l'année 2020 soit :

- Bureaux : 7,60€ HT/m²/mois
- Ateliers : 4,50€ HT/m²/mois

Par conséquent la présente convention est consentie et acceptée moyennant un montant mensuel maximum de 136,80€ HT soit **164,16 TTC**.

ARTICLE 4 – Autres dispositions

Les autres dispositions relatives au service de domiciliation pour la période sus-indiquée demeurent telles qu'établies dans la convention n° DB30/19 du 04 septembre 2019.

Fait à Dole le **30 JUL. 2020**

En trois exemplaires

Pour la Communauté d'Agglomération
du Grand Dole
Le Président,

Jean-Pascal FICHERE



Pour la Société
ABC Téléphonie et Informatique
Le Gérant,

Guillaume METZQUER

ABC Téléphonie & Informatique
40, rue des Frères Chaffanjon
25000 BESANÇON
Tél. 03 81 63 02 20 - Fax 03 81 63 00 30
Site web : www.abctelephonie.com
SIRET 421 881 160 000 46 - APE 2630 Z